



Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

1. Nature des activités	3
2. Performance globale	4
3. Activités d'exploration	8
4. Résultats d'exploitation	22
5. Sommaire de l'information trimestrielle	23
6. Liquidités	24
7. Régime d'options d'achat d'actions	25
8. Arrangement hors bilan	26
9. Transactions entre parties liées	26
10. Évènements postérieurs à la date de clôture	26
11. Nouvelles normes comptables	26
12. Principaux jugements et estimations comptables	26
13. Instruments financiers	26
14. Facteurs de risques	26
15. Énoncés prospectifs	28

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

Le présent rapport de gestion de Vior Inc. (« Vior » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2023. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités (les « États Financiers ») de la Société au 30 juin 2023 préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations ont été déposées électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada (www.sedar.com).

Les données techniques contenues dans le rapport de gestion ont été révisées par Laurent Eustache, géologue et personne qualifiée, telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

Abréviation	Période
Exercice 2021	1 juillet 2020 au 30 juin 2021
T1-2022	1 juillet 2021 au 30 septembre 2021
T2-2022	1 octobre 2021 au 31 décembre 2021
T3-2022	1 janvier 2022 au 31 mars 2022
T4-2022	1 avril 2022 au 30 juin 2022
Exercice 2022	1 juillet 2021 au 30 juin 2022
T1-2023	1 juillet 2022 au 30 septembre 2022
T2-2023	1 octobre 2022 au 31 décembre 2022
T3-2023	1 janvier 2023 au 31 mars 2023
T4-2023	1 avril 2023 au 30 juin 2023
Exercice 2023	1 juillet 2022 au 30 juin 2023
Exercice 2024	1 juillet 2023 au 30 juin 2024

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de biens miniers. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO, sur OTCQB sous le symbole VIORF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole VL51.

La Société est engagée dans la génération, le développement et la mise en valeur de propriétés d'exploration minières de qualité dans des régions à fort potentiel en Amérique du Nord. Vior développe des projets situés à proximité d'infrastructures établies, facilement accessibles toute l'année et présentant un excellent potentiel de croissance rapide. De plus, Vior développe ses projets en utilisant des techniques d'exploration avancées, soit de façon indépendante, soit en partenariat, afin d'augmenter plus rapidement la valeur de ces actifs.

Au 30 juin 2023, la Société détenait un portefeuille de 11 propriétés minières au Québec, couvrant plus de 172 270 hectares (1 723 km²). Actuellement, Vior fait progresser rapidement trois projets au Québec qui sont très prometteurs et de grande envergure, à l'échelle d'un district minier, soit ses projets Belleterre Or, Belleterre Minéraux Critiques et Skyfall Nickel.

La Société détient une filiale à 100 %, Vior Gold USA, LLC (« Vior USA »), voir section 3.11.

Vior travaille à déterminer si les biens miniers renferment des ressources ou réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. Afin de déterminer si le coût des biens miniers peut être récupéré et un retour sur investissement gagné, plusieurs facteurs sont considérés dont entre autres : capacité d'exploiter économiquement les ressources ou réserves de minerai, obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses propriétés avant la mise en production commerciale ou disposition de propriétés avec un gain significatif. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour financer ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

2. PERFORMANCE GLOBALE

2.1 Belleterre

Belleterre est le projet principal de Vior, il est le résultat d'un vaste processus de consolidation complété par l'entreprise au cours des trois dernières années. Vior a acquis des claims auprès de nombreux prospecteurs ainsi que signé des ententes d'options avec d'autres sociétés d'exploration. Ce projet d'envergure comprend l'ancien camp minier de Belleterre incluant l'option d'acquérir 100 % des titres miniers de l'ancienne mine d'or à haute teneur de Belleterre. La propriété comprend maintenant un ensemble de terrains d'exploration qui s'étend sur une longueur de 37 km dans la région de Belleterre, avantageusement située à proximité des principaux producteurs d'or de l'Abitibi à 95 km au sud de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, Québec. Les ententes sont décrites en détail dans la section 3.1.

Cette propriété représente une étape importante dans le développement de la stratégie corporative de Vior visant la création d'un portefeuille unique de projets à fort potentiel et à l'échelle d'un district minier au Québec. Au cours des dernières années, Vior a évalué de nombreuses opportunités d'acquisition basées sur des critères de sélection rigoureux, qui sont d'être localisé dans une juridiction favorable à l'exploration minière, de présenter un potentiel minier aurifère élevé et reconnu, d'avoir des infrastructures à proximité et d'être facilement accessible. Ces facteurs permettent de maintenir des coûts raisonnables d'exploration et surtout, augmentent significativement le potentiel de retour sur l'investissement pour nos actionnaires. Le projet Belleterre, répond à chacun de ces critères; des ressources aurifères historiques, des indications en forage pour d'autres ressources potentielles, la présence d'infrastructures existantes sur le site, l'accès à un réseau routier et une certaine proximité avec des usines de traitement de minerai aurifère ayant actuellement des disponibilités.

L'option d'acquérir l'ancienne mine à haute teneur de Belleterre, en plus de l'acquisition des nouvelles positions de terrain, assure maintenant à Vior une place prépondérante comme joueur dans la bande volcano-sédimentaire de Belleterre. Le secteur a été sous-exploré depuis les 60 dernières années et n'a jamais fait l'objet d'une consolidation aussi importante par les détenteurs précédents. La position actuelle de terrain permettra à la Société de travailler avec une vision plus globale et systématique, optimisant ainsi le potentiel pour une nouvelle découverte.

2.2 Fonds de roulement

Vior a un fonds de roulement de 3 378 804 \$ au 30 juin 2023 (2 420 530 \$ au 30 juin 2022) ce qui lui permettra de continuer ses activités pour au moins les douze prochains mois.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

2.3 Placements privés

Le 21 octobre 2021, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 5 327 628 actions accréditives à 0,28 \$ chacune pour un produit brut total de 1 491 736 \$. Les frais d'émission d'actions, incluant les honoraires d'intermédiation de 52 252 \$, totalisent 69 428 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accreditif pour un montant total de 222 600 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 22 décembre 2021, la Société a complété un placement privé par l'émission de 1 724 519 actions ordinaires accréditives Québec à un prix de 0,29 \$ chacune et 1 253 335 actions accréditives nationales à un prix de 0,24 \$ chacune, pour un produit brut total de 800 910 \$. Dans le cadre du placement privé, la Société a payé des honoraires d'intermédiation totalisant 27 007 \$ et a émis des bons de souscription de rémunération permettant à l'intermédiaire d'acquérir 77 586 actions au prix de 0,29 \$ par action jusqu'au 22 décembre 2023. Les frais d'émission d'actions, incluant les honoraires d'intermédiation, totalisent 40 430 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accreditif pour un montant total de 100 800 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

Le 22 juillet 2022, la Société a complété un placement privé en deux clôtures totalisant 8 722 614 unités au prix de 0,13 \$ l'unité, pour un produit brut total de 1 133 940 \$. Chaque unité comprend une action et un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription entier permet à son détenteur d'acquérir une action au prix de 0,21 \$ par action pour une période de 30 mois. Les bons de souscription sont assujettis à une clause d'accélération de l'échéance telle qu'en tout temps après la période de détention minimale de quatre mois plus un jour, advenant que le cours à la fermeture des marchés des actions ordinaires sur la Bourse soit équivalent ou supérieur à 0,35 \$ pendant 10 jours de séance consécutive, tel qu'indiqué par le cours à la fermeture des marchés, alors la Société pourra aviser le détenteur de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription à l'intérieur d'une période de 30 jours suivant la réception de l'avis par le détenteur. La participation des parties liées totalise 271 440 \$ incluant celle de Minière Osisko inc. (« Osisko ») pour 249 990 \$.

Le 30 mars 2023, la Société a complété un placement privé composé de 5 042 017 actions ordinaires accréditives pour les minéraux critiques émis à un prix de 0,2975 \$ chacune et 3 883 495 actions accréditives à un prix de 0,2575 \$ chacune, pour un produit brut total de 2 500 000 \$. Osisko a exercé son droit de maintenir sa participation en acquérant 6 983 765 actions ordinaires. Osisko détient ce droit en raison d'une entente sur les droits de l'investisseur signée avec Osisko en date du 17 mars 2021. Immédiatement suivant la clôture du placement privé, Osisko détenait environ 13,63 % des actions ordinaires émises et en circulation de Vior sur une base non diluée et 14,66 % sur une base partiellement diluée en présumant l'exercice de tous les bons de souscription détenus par Osisko.

2.4 Données concernant les actions en circulation

	Au 18 octobre 2023	Au 30 juin 2023
	Nombre	Nombre
Actions ordinaires	101 990 731	101 455 017
Bons de souscription	5 438 893	5 438 893
Options d'achat d'actions (« Options »)	7 914 000	7 914 000
	115 343 624	114 807 910

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

Les bons de souscription en circulation sont les suivants au 18 octobre 2023:

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
77 586	0,29	22 décembre 2023
1 000 000	0,30	14 juin 2024
2 403 807	0,21	22 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
1 957 500	0,21	29 janvier 2025 – clause d'accélération 10 jours à 0,35 \$
5 438 893		

Les Options en circulation et exerçables sont les suivantes au 18 octobre 2023:

Nombre d'Options en circulation	Nombre d'Options exerçable	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
475 000	475 000	0,10	15 mai 2024
150 000	150 000	0,11	7 juillet 2024
1 290 000	1 290 000	0,13	25 septembre 2025
194 000	194 000	0,17	5 février 2026
120 000	120 000	0,22	14 avril 2026
325 000	325 000	0,22	19 mai 2026
150 000	150 000	0,20	24 août 2026
105 000	70 000	0,19	28 mars 2027
100 000	100 000	0,10	20 juin 2027
1 325 000	1 325 000	0,10	10 octobre 2027
120 000	40 000	0,10	11 octobre 2027
850 000	850 000	0,10	30 octobre 2027
2 710 000	903 333	0,145	20 février 2028
7 914 000	5 992 333		

2.5 Investissement stratégique dans Ridgeline Minerals Corp. (« Ridgeline »)

La Société a complété une succession d'investissements stratégique dans Ridgeline. Ridgeline est une société d'exploration basée au Nevada dirigée par une équipe de géologues ayant déjà découvert plusieurs gisements de type Carlin au Nevada. En 2021, Ridgeline a signé une entente sur son projet Swift par laquelle la société Nevada Gold Mines s'engage à des dépenses de plus de 20 millions de dollars ainsi que fait une découverte d'argent-or sur son projet Selena. Ridgeline détient un portefeuille d'exploration de plus de 163 km carrés sur cinq projets : quatre dans les districts de calibre mondial de Carlin et Battle Mtn-Eureka au Nevada et un projet dans l'Idaho.

La Société a investi dans Ridgeline un total de 625 850 \$ pour 3 642 500 actions (0,172 \$ coût moyen). Au 30 juin 2023, le cours à la clôture à la Bourse des actions de Ridgeline est 0,205 \$ par action pour une valeur de 746 713 \$ (au 30 juin 2022, cours à la clôture de 0,21 \$ par action pour une valeur de 764 925 \$) (au 30 juin 2021, cours à la clôture de 0,69 \$ par action pour une valeur de 2 513 325 \$). Vior a enregistré une variation défavorable de la juste valeur de ses actions de 18 212 \$ pour l'Exercice 2023 (1 748 400 \$ défavorable durant l'Exercice 2022).

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

2.6 Autres actions cotées détenues

2.6.1 Prospector Metals Corp. (« Prospector »)

Dans le cadre de l'entente d'option sur la propriété Ligneris (section 3.6), la Société a reçu au total 141 666 actions de Prospector évaluées à 110 750 \$ au moment de leur émission. Au 30 juin 2023, le cours à la clôture à la Bourse des actions de Prospector est de 0,14 \$ par action pour une valeur totale de 19 833 \$ (au 30 juin 2022, cours à la clôture de 0,47 \$ par action pour une valeur totale de 66 583 \$). La Société a enregistré une variation défavorable de la juste valeur de ses actions de 46 750 \$ pour l'Exercice 2023 (défavorable de 65 167 \$ durant l'Exercice 2022).

2.6.2 Stria Lithium Inc. (« Stria »)

Dans le cadre d'une entente d'option sur la propriété Mirabelli (section 3.7), la Société a reçu, en mai 2023, 200 000 actions de Stria évaluées à 41 000 \$. Au 30 juin 2023, le cours à la clôture à la Bourse des actions de Stria est de 0,26 \$ par action pour une valeur totale de 52 000 \$. La Société a enregistré une variation favorable de la juste valeur de ses actions de 11 000 \$ pour l'Exercice 2023

2.7 Information financière annuelle choisie

	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2021
	\$	\$	\$
Produits	73 155	1 409	17 842
Bénéfice net (perte nette)	(1 147 879)	(2 402 787)	464 989
Résultat de base	(0,012)	(0,031)	0,008

	Au 30 juin		
	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 214 511	1 325 421	1 749 922
Actions cotées	818 546	831 508	2 645 075
Biens miniers	6 188 494	5 610 541	3 335 296
Actif total	10 982 167	9 064 890	9 046 649
Capitaux propres	9 613 732	8 037 144	8 536 573

La variation des bénéfices nets est principalement due à la variation de la juste valeur des actions de Ridgeline durant l'Exercice 2022 (section 2.5) et la radiation de la propriété Tonya durant l'Exercice 2023 (section 3.11).

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 266 933 \$, 498 435 \$ et 0 \$ a été comptabilisé durant les Exercices 2023, 2022 et 2021 respectivement, pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditatives émises.

2.8 Impact du COVID-19 sur les opérations de Vior

Conformément aux directives en matière de santé et de sécurité établies par nos autorités gouvernementales fédérales, provinciales et d'État (Nevada), Vior a redirigé à partir de mars 2020 son personnel vers le travail à distance depuis leur domicile tout en restant pleinement opérationnelle. Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec a annoncé la reprise graduelle des travaux d'exploration minière le 11 mai 2020. Ainsi, Vior a pu compléter des programmes d'exploration à partir de l'été 2020, tout en respectant les mesures de prévention sanitaire recommandées. De plus, le ministre a annoncé une extension pour réaliser des travaux de terrain minimaux pour effectuer le renouvellement d'un claim.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

L'équipe de Vior a pu profiter de cette période pour évaluer activement plusieurs projets d'exploration et a acquis et ou consolidé les projets Belleterre et Skyfall.

Vior a reçu le 22 avril 2020 et le 1 avril 2021 des prêts de 40 000 \$ et 20 000 \$ respectivement sans intérêt en vertu du programme Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (« CUEC »). Ces prêts servent à financer les coûts de fonctionnement et sont offerts par le gouvernement canadien par l'entremise de la banque de la Société, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Le prêt sera assorti de subventions totalisant 20 000 \$ s'ils sont remboursés en totalité au plus tard le 18 janvier 2024. Au 18 janvier 2024, la Société a l'option de demander une extension du prêt pour repousser de 3 ans le remboursement du capital, en bénéficiant d'un taux d'intérêt de 5 %.

Finalement, la Société a bénéficié du programme de subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») pour 161 089 \$ durant l'Exercice 2021 et de 28 697 \$ durant l'Exercice 2020.

2.9 Impact des feux de forêt sur les opérations de Vior

En raison des feux de forêt au Québec au cours de la saison d'exploration de l'été 2023, et conformément aux directives du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (« MRNF »), les accès et les activités d'exploration dans diverses régions du Québec ont été temporairement suspendus ou restreints. À ce titre, Vior a été quelque peu impactée par ces restrictions temporaires et a suspendu temporairement ses activités d'exploration sur le terrain dans certaines régions. Face à cette situation, Vior a réussi à réorganiser ses activités sur d'autres projets non touchés par ces restrictions avant de reprendre ses programmes d'exploration prévus à l'origine lors de la levée des restrictions. Cette stratégie a permis à Vior d'éviter la perte de journées sur le terrain et prévoit terminer tous ses programmes de terrain prévu initialement d'ici la fin de l'automne.

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Les coûts d'acquisition des biens miniers et les frais d'exploration sont capitalisés à l'état de la situation financière. Voici un tableau qui présente les activités par période et par propriété :

	T4-2023	T4-2022	Exercice 2023	Exercice 2022
	\$	\$	\$	\$
Belleterre Or				
Acquisition et maintien	53 256	55 173	124 568	61 753
Actions émises	-	-	84 600	-
Forage	2 820	318 257	24 400	1 308 367
Géologie	109 310	170 779	389 889	630 977
Géophysique	8 607	-	20 153	13 673
Géochimie	1 364	54 567	69 485	269 513
Rémun. à base d'actions	2 348	1 253	11 450	7 750
Crédits miniers	-	(165 924)	(34 696)	(385 869)
	177 705	434 105	689 849	1 906 164
Belleterre Min. Critiques				
Acquisition et maintien	5 856	-	42 309	-
Géologie	189 006	-	203 404	-
Géochimie	3 029	-	3 029	-
Rémun. à base d'actions	1 929	-	9 005	-
Crédits miniers	-	-	(4 860)	-
	199 820	-	252 887	-
Belmont				
Géologie	-	1 240	-	1 240
Radiation	-	(29 320)	-	(29 320)
	-	(28 080)	-	(28 080)

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	T4-2023	T4-2022	Exercice 2023	Exercice 2022
	\$	\$	\$	\$
Big Island Lake				
Acquisition et maintien	-	-	1 412	3 855
Recharge au partenaire	-	-	-	(3 855)
	-	-	1 412	-
Foothills				
Acquisition et maintien	26 365	1 082	28 432	7 293
Géologie	49 651	800	50 212	1 716
Géophysique	10 388	-	10 388	-
Recharge au partenaire	-	(1 882)	-	(9 009)
Radiation	(3 162)	(533)	(4 027)	(533)
	83 242	(533)	85 005	(533)
Lac Merlin				
Rémun. à base d'actions	-	71	71	426
Radiation	(7 423)	-	(7 423)	-
	(7 423)	71	(7 352)	426
Ligneris				
Acquisition et maintien	3 011	-	8 994	6 179
Forage	-	-	8 045	9 638
Géologie	-	720	377	9 188
Géophysique	-	25 125	-	50 900
Géochimie	148	42 981	17 745	101 340
Rémun. à base d'actions	95	348	380	2 153
Crédits miniers	1	(2 046)	(5 339)	(3 353)
	3 255	67 128	30 202	176 045
Mosseau				
Acquisition et maintien	2 442	1 647	3 915	7 784
Forage	-	1 457	812	2 105
Géologie	-	657	3 741	3 341
Géochimie	-	-	649	-
Rémun. à base d'actions	-	689	689	4 135
Crédits miniers	-	-	(290)	(772)
	2 442	4 450	9 516	16 593
Skyfall				
Acquisition et maintien	18 479	7 868	47 272	12 050
Actions émises	-	-	16 986	-
Forage	47	-	47	-
Géologie	77 912	34 251	233 861	52 294
Géophysique	45 972	-	677 922	8 874
Géochimie	1 579	-	48 044	96 769
Rémun. à base d'actions	176	976	1 036	5 978
Recharge au partenaire	(143 985)	-	(860 045)	-
Crédits miniers	(1)	-	(17 750)	(14 741)
Paieement sur option	(75 000)	-	(125 000)	-
Dépréciation	(4 219)	(1 591)	(4 219)	(1 591)
	(79 040)	41 504	18 154	159 633
Veza-Noyard				
Acquisition et maintien	-	-	-	546
	-	-	-	546

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	T4-2023	T4-2022	Exercice 2023	Exercice 2022
	\$	\$	\$	\$
Autres propriétés au Québec				
Acquisition et maintien	1 172	-	1 172	-
Disposition	-	-	-	(2 599)
	1 172	-	1 172	(2 599)
Tonya, Nevada États-Unis				
Acquisition et maintien	2 432	8 550	36 480	47 050
Radiation	(2 432)	-	(539 372)	-
	-	8 550	(502 892)	47 050
Sommaire				
Acquisition et maintien	113 012	74 320	294 554	146 510
Actions et bons de souscription émis	-	-	101 586	-
Sous total acquisition	113 012	74 320	396 140	146 510
Forage	2 867	319 714	33 304	1 320 109
Géologie	425 879	208 447	881 484	698 757
Géophysique	64 967	25 125	708 463	73 447
Géochimie	6 120	97 548	138 952	467 622
Sous total travaux d'exploration	499 833	650 834	1 762 203	2 559 935
Rémunération à base d'actions	4 548	3 337	22 631	20 442
Recharge aux partenaires	(143 985)	(1 882)	(860 045)	(12 864)
Crédits miniers	-	(167 970)	(62 935)	(404 735)
Paiement sur option	(75 000)	-	(125 000)	-
Disposition	-	-	-	(2 599)
Radiation	(17 235)	(31 444)	(555 041)	(31 444)
Total	381 173	527 195	577 953	2 275 245

Sommaire des propriétés

Au 30 juin 2023, la Société détient un portefeuille de 11 propriétés minières au Québec, qui recouvre plus de 172 270 hectares (au 30 juin 2022, 8 propriétés totalisant 109 863 hectares au Québec et une propriété minière au Nevada, États-Unis, qui recouvre 501 hectares).

3.1 Projet Belleterre

Description de la propriété

Le projet est situé près de la ville de Belleterre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec, à 95 km au sud de la ville de Rouyn-Noranda. Il regroupe 1134 claims totalisant 63 451 hectares (635 km²) et formant un assemblage de propriétés d'exploration à l'échelle d'un district minier. Le projet est divisé en deux propriétés distinctes, Belleterre Or et Belleterre Minéraux Critiques, cependant, il existe un certain chevauchement entre les deux.

Le projet est le résultat d'une consolidation stratégique de différents groupes de claims à la suite de signatures d'ententes décrites ci-dessous ainsi que par la désignation directe de claims auprès du ministère.

3.1.1 Belleterre Or*Description de la propriété*

La propriété Belleterre Or s'étend sur une longueur d'environ 37 km et inclus l'option d'acquérir l'ancienne mine d'or à haute teneur de Belleterre. Historiquement, sur Belleterre Or et dans ses environs immédiats, l'or était principalement le seul élément de valeur économique à être exploré. Il est souvent associé à des sulfures ou à l'occasion sous forme natif dans les veines et fractures de quartz, ou dans un état de substitution. La plupart des veines qui ont été exploitées ou travaillées dans le secteur sont situées dans un rayon de 5 km de l'ancienne mine Belleterre. Cependant, plusieurs indices et prospectifs aurifères ont été trouvés dans le secteur avoisinant comme les veines Conway, Paquin, Audrey, Blondeau et le gisement Aubelle. Le gisement aurifère de Belleterre est le seul à avoir été activement exploité. À la fermeture en 1959, la production totale de la mine Belleterre était de 2,18 M de tonnes métriques à une teneur moyenne de 10,73 g/t Au et 1,37 g/t Ag avec environ 95 % du minerai extrait provenant de la Veine No. 12 (750 000 oz Au et 95 000 oz Ag. Source: rapport DV-85-08, site Internet du MERN, base de données Examine).

La propriété Belleterre Or est constituée de 480 claims jalonnés ou sous entente d'option ou d'acquisition totalisant 26 155 hectares.

Convention d'option – Les Mines J.A.G. Ltée (« JAG »).

En vertu de la convention d'option signée le 27 janvier 2021, JAG a accordé à la Société l'option d'acquérir 100 % des droits et intérêts dans son projet de Belleterre qui peuvent être exercés par la Société à la suite de paiements en espèces et de l'émission d'actions ordinaires au plus tard aux dates indiquées ci-dessous:

Date de paiement	Montant		Travaux à réaliser
À la signature de l'entente	Paiement (complété)	15 000 \$	300 000 \$ (complété)
1er juin 2021	Paiement (complété)	60 000 \$	
31 mars 2022	-		
1er juin 2022	Paiement (complété)	50 000 \$	1 700 000 \$
31 décembre 2022	Paiement (complété)	50 000 \$	
1er juin 2023	Paiement (complété)	50 000 \$	
31 décembre 2023	Paiement	75 000 \$	
31 mars 2024	-		
30 juin 2025	Paiement/ou émission d'actions	2 000 000 \$	-
Total:	2 300 000 \$		2 000 000 \$

La Société peut accélérer l'exercice de l'option en effectuant les paiements en espèces et les émissions d'actions avant les délais envisagés ci-dessus. Le nombre d'actions à émettre à JAG conformément à la convention d'option sera déterminé en divisant le montant en dollars des actions à émettre à tout moment par le cours de clôture moyen pondéré en fonction du volume de 10 jours des actions la veille de l'émission de ces actions, sous réserve des politiques de la Bourse. Parallèlement à l'exercice à 100 % de l'option, la Société a accepté d'accorder à JAG une redevance NPI (*Net Profit Interest*) de 10 % à l'égard d'une production sur projet, la redevance devant être payable selon les conditions du contrat d'option. L'exercice de la convention d'option est assujéti à la réception de tous les approbations et consentements réglementaires applicables.

La Société sera l'opérateur du projet et sera responsable de l'exécution de toutes les opérations pendant la durée de l'option. La clôture des transactions envisagées dans le cadre de la convention d'option est soumise aux conditions habituelles typiques, y compris l'obtention de toutes les approbations réglementaires.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

Au 30 juin 2023, la Société a réalisé des travaux d'exploration cumulatifs de 888 899 \$ (781 341 \$ au 30 juin 2022) sur les claims reliés à la convention d'option avec JAG.

Convention d'option – 9293-0122 Québec inc.

Le 3 février 2021, la Société a signé une convention d'option d'achat avec 9293-0122 Québec inc., qui est la détentrice de 9 claims et de 2 concessions minières, incluant le site de l'ancienne Mine Belleterre. La Société peut gagner un intérêt de 100 % dans les 11 titres miniers une fois que les concessions seront converties en claims et ainsi qu'en s'acquittant de paiements en argent et en émettant les actions de la Société suivants :

Date de paiement	Montant	
6 novembre 2020	Dépôt (complété)	10 000 \$
À la signature de l'entente d'option	Paiement en espèces (complété)	120 000 \$
20 mars 2021 ou à une date rapprochée	Paiement en espèces (complété)	120 000 \$
Transfert des claims en fiducie	Paiement en espèces ou émission d'actions	600 000 \$
Transfert des claims en fiducie	Paiement en espèces	250 000 \$
12 mois après le cinquième paiement	Paiement en espèces ou émission d'actions	500 000 \$
18 mois après le cinquième paiement	Paiement en espèces ou émission d'actions	500 000 \$
Total:		2 100 000 \$

La Société déterminera à sa seule discrétion les modalités du paiement, soit au comptant, en actions ou une combinaison des deux. Le prix réputé des actions qui seront émises sera égal au prix moyen pondéré en fonction du volume des 10 derniers jours des actions de la Société à la Bourse, au moment de l'émission.

Convention d'option – Osisko – propriété Blondeau-Guillet

Le 24 août 2021, la Société a conclu une convention d'option avec Minière Osisko inc. (« Osisko ») (amendée le 24 août 2022) sur leur propriété aurifère Blondeau-Guillet dans la région de Belleterre en Abitibi-Témiscamingue. La Société aura le droit, jusqu'au troisième anniversaire de cette convention d'option, d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété (la « première option ») en :

- a) émettant des actions ordinaires de la Société à Osisko pour une valeur totalisant 225 000 \$ conformément à l'échéancier suivant :
 - (i) 75 000 \$ au plus tard au premier anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions (complété le 14 novembre 2022 par l'émission de 625 000 actions de la Société évaluées à 75 000 \$);
 - (ii) 75 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions (complété le 23 août 2023 par l'émission de 535 714 actions de la Société évaluées à 75 000 \$); et
 - (iii) 75 000 \$ au plus tard au troisième anniversaire de la présente entente à un prix par action égal au prix actuel du marché, sujet à l'émission d'un maximum de 789 474 actions.

Pour la présente entente, le prix actuel du marché est défini comme le prix de clôture sur la Bourse au plus tôt de i) la date où les actions sont émises et ii) la date d'anniversaire de cette entente. Advenant que la valeur des actions qui pourraient être émises est moins de 75 000 \$, la Société devrait payer le plein montant en espèces et aucune action ne serait émise.

- b) effectuant des travaux d'exploration totalisant au moins 1 250 000 \$ comme suit :
 - (i) un minimum de 250 000 \$ au plus tard au deuxième anniversaire de la présente entente (complété); et

- (ii) un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ au plus tard au troisième anniversaire de la présente entente.

Sous réserve de l'exercice de la première option, la Société aura le droit d'acquérir un intérêt indivis supplémentaire de 24 % dans la propriété (la « deuxième option ») en engageant des travaux supplémentaires totalisant au moins 1 750 000 \$ sur une période de trois ans.

Après que toutes les conditions de l'option aient été remplies, la Société et Osisko formeront une coentreprise selon des conditions standards de l'industrie sur la propriété. La Société agira comme opérateur de la coentreprise. Si la participation de l'une ou l'autre des parties dans la coentreprise est réduite à 10 % ou moins, la participation de cette partie dans la coentreprise sera automatiquement convertie en une redevance sur le rendement net de fonderie (« NSR ») de 1 % et la coentreprise sera automatiquement résiliée.

Au 30 juin 2023, la Société a réalisé des travaux d'exploration cumulatifs de 291 642 \$ (172 393 \$ au 30 juin 2022) sur les claims reliés à la convention d'option avec Osisko.

Autres conventions d'acquisition

En 2021, la Société a signé des ententes afin d'acquérir des blocs de claims qui sont assujettis à des redevances NSR de 1 %, rachetable pour un cumulatif de 4,25 M\$. De plus, un bloc est assujetti à une redevance brute de métaux (« GMR ») de 2 %, dont la moitié peut être rachetable pour 1 M\$.

Le 3 mars 2023, la Société a signé une entente avec Ressources Sphinx Itée afin d'acquérir un bloc de 35 claims pour la somme de 15 000 \$ et l'émission de 60 000 actions de la Société (évaluées à 9 600 \$).

Travaux d'exploration

Depuis la consolidation du projet Belleterre, Vior a confirmé un fort potentiel aurifère à la suite de ses récents travaux terrain suivant : levé géophysique magnétique à haute définition, plusieurs programmes d'exploration de surface et deux modestes programmes de forage de validation préliminaires. Les résultats de ces différents travaux ont été en mesure de démontrer :

- une importante empreinte aurifère à haute teneur en surface du camp s'étendant sur 12 km;
- la continuité verticale en profondeur de plusieurs structures aurifères à haute teneur connues avec une déformation plus large et plus intense et une minéralisation aurifère bien distribuée;
- la reconnaissance de nouvelles structures aurifères plurikilométriques non reconnues par le passés et ouvrant un fort potentiel pour de nouvelles découvertes dans le camp de Belleterre.
- des programmes d'exploration sur le terrain au printemps et à l'été 2023 comprenant une validation du modèle structural et le décapage de 15 indices hautement prioritaires.

En parallèle avec ces travaux d'exploration, une importante stratégie de compilation et de numérisation de l'ensemble des données d'exploration historique a été lancée dans le but de délimiter les zones de forage à fort potentiel afin de concevoir la prochaine campagne de forage. Ce travail désormais terminé a été valorisé par la contribution des firmes de service ALS Goldspot et 3DGeo qui ont apporté respectivement une expertise spécifique en matière de ciblage par intelligence artificielle et de modélisation géologique et structurale.

Les prochaines phases d'exploration sur la propriété Belleterre Or comprendront:

- la préparation d'un inventaire détaillé des cibles de forage hautement prioritaires ;
- la demande de permis et l'exécution d'un important programme de forage de phase 3.

3.1.2 Belleterre Minéraux Critiques

La région de Belleterre est également intéressante pour son potentiel en lithium avec la mise en évidence de teneurs économiques délimitées sur le projet avancé de lithium Tansim. Situé à 20 km au nord de la propriété de Vior, ce dernier comprend des intersections de forage significatives : 12,35 m à 1,29 % Li_2O et 43,7 m à 0,82 % Li_2O , incluant 16,1 m à 1,26 % Li_2O (GM71640). Détenu par Sayona Mining Ltd (« Sayona ») (ASX : SYA), le seul producteur de lithium au Québec actuellement, le projet Tansim s'intègre à une stratégie plus large de Sayona en Abitibi qui comprend plusieurs autres actifs de production et de raffinage dans la région.

La propriété Belleterre Minéraux Critiques est constituée de 654 claims jalonnés durant l'Exercice 2023 totalisant 37 296 hectares, détenus à 100 % par Vior.

Travaux d'exploration

Après une vaste revue du potentiel environnant à Belleterre, à la suite d'un processus de compilation globale des données historiques, l'équipe technique de Vior a identifié la présence de pegmatites à fort potentiel d'exploration pour le lithium s'orientant selon un corridor de plus de 80 km de long et s'étendant du sud du projet Tansim jusqu'au projet Belleterre Or. Sur la base de la reconnaissance de ce nouveau potentiel, Vior a procédé à un jalonnement de claims d'envergure, afin de sécuriser et d'explorer ces pegmatites à fort potentiel pour le lithium à Belleterre.

Vior a entrepris son premier programme régional d'exploration sur le terrain au printemps/été 2023 afin de mieux définir les zones les plus prometteuses pour le lithium. Compte tenu de la taille et de l'échelle de la propriété, seule une partie de la propriété a pu être évaluée. Les équipes de terrain ont confirmé la présence de divers essais de dykes de pegmatite à proximité de l'intrusif granitique à deux micas du Decelle. Ces nouvelles zones potentielles pour le lithium ainsi que la poursuite de l'évaluation régionale de la propriété seront au centre des prochaines phases d'exploration de Vior.

3.2 Belmont

Description de la propriété

La propriété Belmont constituée de 40 claims est située à environ 20 km au nord-est du projet Windfall d'Osisko. La propriété a été acquise dans le cadre d'une transaction sur Skyfall (section 3.9). Durant l'exercice 2022, la direction a décidé d'abandonner les claims et la propriété a été radiée pour 29 320 \$.

3.3 Big Island Lake

Description de la propriété

La propriété de rutile Big Island Lake, qui couvre 3 564 hectares répartis sur 65 claims contigus, est détenue à 100 % par la Société. Elle est située à environ 25 km au nord du village de Havre-Saint-Pierre, dans la région de la Côte-Nord, au Québec. Ces claims, qui constituent la propriété Big Island Lake, sont situés dans un secteur à fort potentiel en minéralisation titanifère, caractérisé par la présence de rutile.

Le 1er mai 2018, la Société avait accordé à Iluka Exploration (Canada) Ltd. (« Iluka ») l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Big Island Lake, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 200 000 \$ avant le 31 mars 2019 et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 1 500 000 \$ au plus tard le 31 mars 2021. Au 30 juin 2022, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 519 448 \$ et rempli les obligations afin d'acquérir un intérêt de 51 %. Au 30 juin 2022, la Société n'avait toutefois pas encore reçu d'Iluka l'avis de levée de l'option de 51 %. Le 21 septembre 2022, la Société a reçu d'Iluka un avis de retrait et de terminaison de l'entente.

Travaux d'exploration

Le projet se situe dans le complexe anorthositique de Havre-St-Pierre où plusieurs indices et prospectifs d'ilménite massive (fer-titane) ont été identifiés, dont la mine Lac Tio actuellement en exploitation, située à 19 km au nord-est de la propriété. Le prospect de Big Island Lake est formé d'un horizon d'ilménite massive riche en rutile orienté est-ouest et affleurant sporadiquement sur une distance latérale de plus de 280 mètres, et dont l'épaisseur varie de 10 à 26 mètres.

Ci-dessous, les résultats des différentes phases d'exploration :

- Octobre 2016 : Prospection avec des résultats sur échantillons choisis compris entre 44,2 % et 48,4 % en valeurs en titane (TiO₂), tandis que l'échantillonnage en rainure a rapporté des valeurs en TiO₂ de 41,6 % sur 7,7 mètres et de 45,2 % sur 2,2 mètres. - Juin 2018 : Campagne de forage totalisant 1078 m sur 7 trous. Six forages ont ciblé l'indice Big Island Lake (ilménite semi-massive à massive tabulaire avec rutile) et un dernier sur l'indice Oregon Lake (plusieurs minces lits d'ilménite semi-massive à massive). Les meilleurs résultats sont : 32,36% TiO₂/9,88 m (BIL-18-02), 35,88% TiO₂/9,92 m (BIL-18-03) et 27,47% TiO₂/11,73 m. Prospection autour des lacs Big Island et Bât-le-diable.
- Novembre 2018 : Survol complet de la propriété par un levé hélicoptère gravimétrique (technologie Falcon Airborne Gravity Gradiometer) et magnétique
- Août 2019 : Prospection dans le quadrant NE de la propriété sur une large anomalie gravimétrique et magnétique. Découverte d'un champ de blocs et de 2 lentilles métriques in situ d'ilménite massive.

La Société planchera sous peu sur un programme d'exploration pour le projet Big Island Lake.

3.4 Foothills*Description de la propriété*

Le projet de rutile Foothills, détenue à 100 % par la Société, est constitué de 556 claims désignés répartis sur trois blocs de claims couvrant plus de 29 927 hectares situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferrotitanifère situé à environ 100 km à l'est de la ville de Québec. Le projet bénéficie d'un réseau routier de qualité et se trouve à proximité d'un port en eau profonde situé à environ 90 km à Saguenay, QC.

Le 9 mars 2016, la Société avait accordé à Iluka l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Foothills, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 500 000 \$ au cours de la première année de l'entente et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 2 200 000 \$. Au 30 juin 2022, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 3 380 983 \$ et rempli les obligations afin d'acquérir un intérêt de 51 % ainsi qu'un intérêt additionnel de 39 %. Au 30 juin 2022, la Société n'avait toutefois pas encore reçu d'Iluka l'avis de levée afin d'exercer ces intérêts. Le 21 septembre 2022, la Société a reçu d'Iluka un avis de retrait et de terminaison de l'entente.

Travaux d'exploration

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de Saint-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par Vior dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de minéraux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO₂) variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %. Les patrons de dispersion glaciaire dans la région suggèrent que la source de ces blocs serait proximale et située à quelques kilomètres, au sein du complexe anorthositique de Saint-Urbain ou le long de sa zone de contact avec les roches gneissiques encaissantes.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

Les partenaires Vior et Iluka ont réalisé des analyses des échantillons de carotte de la dernière campagne de forage 2020 dans les installations d'IOS Services Géoscientifiques à Saguenay, au Québec. Ceci est dans le but de déterminer leurs caractéristiques physiques, minéralogiques et géochimiques en vue de cibler le prochain suivi d'exploration. Vior et son partenaire Iluka travaillent à la planification d'un suivi d'exploration sur Foothills, des travaux additionnels de géophysique au sol seront nécessaires pour mieux cibler la prochaine phase de forage.

Ci-dessous, les meilleurs résultats du forage de l'hiver 2020 :

- FH-20-01 : 39,47% TiO₂/ 17,85 m (longueur de carottes)
- FH-20-04 : 40,92% TiO₂/ 15,65 m (longueur de carottes)
- FH-20-05 : 40,65% TiO₂/ 10,85 m (longueur de carottes)
- FH-20-07 : 30,98% TiO₂/ 49,50 m (longueur de carottes)

Cet été, Vior a complété un programme de prospection de 10 jours sur le terrain et a découvert un vaste système minéralisé en phosphates (P₂O₅). Ces minéralisations sont d'origine ignée et associé au complexe anorthositique de St-Urbain. Cette nouvelle découverte est située le long de 2 corridors principaux dans un horizon qui s'étend sur une longueur cumulée de 16,5 km avec des minéralisations à haute teneur en phosphate (P₂O₅). Ce nouveau système minéralisé est situé dans un environnement géologique similaire à d'autres gisements de phosphates importants.

À propos du phosphate et du titane

Le phosphate (P₂O₅) est naturellement présent dans les roches ignées (dures) dans la structure de minéraux comme l'apatite. Les gisements de phosphate ignés liés à des anorthosites représentent une petite fraction des réserves et de la production de phosphate. Ces gisements sont reconnus comme étant de haute qualité et hautement recherchés, tant pour le marché des engrais que celui des matériaux pour batteries LFP.

Le dioxyde de titane (TiO₂) est naturellement présent dans les minéraux de rutile et d'ilménite. Le rutile est un minéral relativement rare et présente la plus forte teneur en titane. Le titane est un métal reconnu pour une combinaison force-densité la plus élevée de tous les métaux et dispose également d'une grande résistance contre la corrosion. C'est une substance de très grande valeur qui est utilisée dans de nombreuses applications, en passant de l'industrie aérospatiale aux équipements sportifs (sans oublier les pigments de peinture qui comptent pour 65 % des ventes mondiales de TiO₂).

Des travaux de terrain additionnel seront nécessaires pour développer le potentiel de cette découverte. L'équipe technique de Vior planche déjà sur les prochaines étapes du processus d'exploration qui pourraient inclure :

- Cartographie régionale et échantillonnage systématique ciblant le phosphate et le titane,
- Décapage et échantillonnage en rainures sur les emplacements les plus riches en phosphate et en titane,
- Études géochimique et pétrologique approfondies des horizons d'ilménite à rutile et d'apatite,
- Levé de gravimétrie au sol à haute définition et validation de terrain pour les minéralisations à rutile,
- Génération de cibles de forage au diamant.

3.5 Lac Merlin

Description de la propriété

La propriété Lac Merlin se situait à 20 km au sud de Lebel-sur-Quévillo, et était constituée de 40 claims qui ont expiré. La Société a procédé à la radiation de la propriété pour 7 423 \$ durant l'Exercice 2023.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

3.6 Ligneris

Description de la propriété

La propriété Ligneris est constituée de 143 claims totalisant 7 652 hectares détenus à 100 % par la Société. Elle est située à environ 80 km au nord du Complexe La Ronde et à 100 km au nord-est de la ville de Rouyn-Noranda.

Travaux d'exploration

Les derniers travaux réalisés sur le projet Ligneris remontent à février 2020. Le partenaire de Vior, Prospector, a réalisé un programme d'exploration qui comprenait 14 forages totalisant 8 318 m avait pour but principal de vérifier, jusqu'à une profondeur d'environ 600 m, l'étendue du système d'altération minéralisé en or des zones Centrale et Sud, lesquelles coïncident avec des anomalies géophysiques de chargeabilité bien définies, et d'autre part, de tester certaines anomalies de chargeabilité générées lors du récent levé qui sont situées dans les extensions latérales de couloirs structuraux connus montrant une forte altération. La minéralisation rencontrée en forage sur Ligneris confirme l'appartenance à un environnement de sulfures massifs volcanogènes riche en or avec remobilisation dans des zones de déformation majeure.

La Société a procédé au cours du mois d'octobre 2021 à un programme d'échantillonnage de till. 17 échantillons ont été prélevés dans la partie centrale de la propriété et le traitement des échantillons toujours en cours est partiellement complété. La Société a aussi procédé à un autre programme d'échantillonnage de till au printemps 2022 afin d'investiguer les potentielles continuités géochimiques des principaux horizons minéralisés et anomalies de surface connues du projet. Les résultats ont fourni de nouvelles anomalies de till prolongeant le principal corridor minéralisé dans une direction NE. Une compilation plus poussée et une interprétation géologique de ces nouveaux résultats seront entreprises par l'équipe technique de Vior.

3.7 Mirabelli

Description de la propriété

La propriété de lithium Mirabelli est située environ 300 km au nord de la ville de Matagami, dans la région de la Baie-James, au Québec. La propriété est constituée de 56 claims adjacents aux claims détenus par Brunswick Exploration Inc. et Li-FT Power Ltd. Cette propriété est non stratégique pour la Société et dormante depuis plusieurs années.

Le 1 mai 2023, la Société a signé une entente définitive avec Stria par laquelle Stria a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 100 % dans la propriété Mirabelli sur une période de 14 mois, en remplissant les conditions suivantes :

- Compléter, avant le 21 septembre 2023 (complété), au moins 42 000 \$ de travaux d'exploration ainsi que déposer les rapports statutaires requis afin de maintenir la propriété en bon état de conformité en vertu de la *Loi sur les mines, Québec* ;
- Effectuer des paiements en espèces à la Société pour un total de 175 000 \$ sur une période de 14 mois (50 000 \$ reçu) ; et
- Émettre un total de 950 000 actions à la Société sur une période de 14 mois (200 000 actions reçues et évaluées à 41 000 \$).

Travaux d'exploration

La société Stria a complété la première phase d'exploration pour le lithium sur le projet au cours de l'été. Plusieurs pegmatites et complexes pegmatitiques ont été observés. Environ 135 échantillons ont été prélevés sur le terrain incluant des échantillons de prospection ainsi que 3 échantillons plus importants d'une vingtaine de kilos chacun pour étude minéralogique détaillée. Les résultats d'analyse sont en attente.

3.8 Mosseau

Le projet Mosseau est situé à 22 km à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi au Québec. Il est constitué de 147 claims appartenant à 100 % à la Société couvrant une superficie de 7 266 hectares. La propriété Mosseau est assujettie à deux redevances NSR de 2 %, dont les moitiés sont rachetables pour un montant total de 2,5 M\$.

Mosseau est entourée de claims détenus par Osisko au sud et à l'est, et par le projet Wilson de Ressources Cartier.

Le 16 novembre 2021, la Société a signé une entente définitive avec SOQUEM inc. (« SOQUEM ») qui consiste en un échange d'intérêts miniers, par lequel la Société a cédé sa participation de 42,3 % dans la propriété Domergue (SOQUEM 57,7 % - la Société 42,3 %) en échange de la propriété Verneuil (100 % - SOQUEM). Il n'y a aucune contrepartie d'échange de paiement en espèces ou en actions, cependant, SOQUEM et la Société ont convenu de s'accorder une redevance NSR de 0,5 % sur leurs actifs respectifs, chacune rachetable pour la somme d'un paiement en espèces de 250 000 \$.

Travaux d'exploration

Le projet Mosseau est considéré très favorable en raison de la présence de ressources minérales historiques estimées à 317 700 tonnes à une teneur de 3,4 g/t or, dans la zone M du gîte Morono (Rapport interne, Les Mines Morono, par Guy J. Hinse, ingénieur, 1992), ainsi que plusieurs indices et intersections de forage aurifères associés à des zones de cisaillement pouvant être suivies sur une distance latérale de plus de 10 km sur le projet. Les ressources dans la zone M du gîte Morono sont de nature historique et n'ont pas été estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101 ni vérifiées et classifiées par une personne qualifiée. Vior ne considère pas actuellement ces valeurs comme une ressource minérale courante au sens du Règlement 43-101.

La propriété présente dans son ensemble un excellent potentiel d'exploration et la consolidation avec le projet Verneuil situé dans l'extension directe du gisement Morono au Nord définit un secteur d'exploration de grand intérêt.

La minéralisation aurifère sur le projet est associée à des zones de cisaillement généralement orientées parallèles à la stratigraphie, soit nord-ouest/sud-est, près du contact entre les roches intrusives du pluton de Wilson et les roches volcaniques au sud. La minéralisation dans la zone M du gîte Morono est encaissée dans des schistes à quartz-séricite avec de la pyrite disséminée, le long d'une zone de cisaillement continue d'une longueur de 950 mètres par 5 à 15 mètres de large. Tous les sondages historiques dans la zone M du gîte Morono ont recoupé le cisaillement et la zone demeure ouverte en profondeur, l'intersection de forage la plus profonde étant située à 270 mètres et titrant 4,42 g/t or sur 5,84 mètres (épaisseur réelle, sondage M4-88; travaux statutaires du ministère GM47624).

À l'hiver 2017, la Société a découvert une nouvelle zone aurifère dans le sondage MO-17-10, qui ciblait une anomalie de chargeabilité située à 800 mètres au nord-ouest et dans l'axe de l'indice KC-1, où un échantillon de roches choisi prélevé en surface a livré une teneur de 12,1 g/t Au. L'indice, l'anomalie et le sondage sont situés au nord et parallèle à la zone de faille de la rivière Kiask, qui traverse la propriété selon un axe nord-ouest/sud-est. Le sondage MO-17-10 a obtenu une teneur de 1,13 g/t Au sur 14,5 mètres (de 40,0 à 56,0 m dans l'axe de forage), incluant 2,93 g/t Au sur 4,53 mètres, y compris un intervalle à 7,41 g/t Au sur 0,91 mètre (les résultats sont présentés en épaisseur réelle). La découverte de cette nouvelle zone aurifère ouvre un nouveau secteur favorable très prometteur avec une étendue latérale d'au moins 900 mètres et qui demeure largement inexplorée dans toutes les directions.

La Société a complété au cours du mois d'août 2020 un levé géophysique de polarisation provoquée (« PP ») dipôle-dipôle de 18,4 km linéaires dans les extensions nord et ouest de la grille PP réalisé en 2017. Le but du présent levé était de couvrir le secteur du dépôt aurifère Morono "M" ainsi que la zone de contact cisailée au nord, entre l'intrusion de Wilson et les roches volcaniques, laquelle est l'hôte de plusieurs indices aurifères sur le projet Mosseau. Le nouveau levé PP a permis d'identifier au moins 8 nouvelles cibles de forage, en plus des 12 cibles qui avaient été proposées lors du levé de 2017, dont plusieurs demeurent encore non-testées.

Les nouvelles anomalies PP ont également fait l'objet d'un suivi de prospection et de cartographie sur le terrain au cours duquel des affleurements minéralisés et autres sites correspondants à des anomalies PP de chargeabilité ont été identifiés en préparation de travaux de décapage réalisés en novembre 2020. Ces travaux de décapage ont permis de confirmer et de caractériser des zones minéralisées en surface, et aussi de valider certaines anomalies PP.

La Société procédera à l'intégration et à l'harmonisation des données techniques du projet Verneuil. Ces travaux préliminaires permettront l'élaboration de cibles de forage.

3.9 Skyfall

Description de la propriété

La propriété Skyfall est constituée de 1 004 claims totalisant 55 617 hectares détenus à 100 % par la Société. Elle est située à 150 km à l'est de Lebel-sur-Quévillon et à 70 km au sud de Chapais. Certains claims ont été jalonnés alors que d'autres ont été acquis par entente.

La propriété Skyfall est assujettie à des redevances comme suit :

- Pour 3 blocs de claims, NSR de 2 % dont les moitiés sont rachetables par la Société pour un total de 3 M\$
- Pour un bloc de claims, NSR de 2 %;
- Pour un bloc de claims, NSR de 1 % dont la moitié est rachetable par la Société pour 0,5 M\$.

Le 20 mai 2022, la Société a signé une entente avec un prospecteur afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans 24 claims près de la propriété Skyfall, en contrepartie de l'émission de 40 000 actions de la Société émises en juillet 2022 (évaluées à 5 200 \$).

Le 8 septembre 2022, la Société a signé une entente avec Osisko afin d'acquérir un intérêt de 100 % dans 83 claims près de la propriété Skyfall en contrepartie de l'émission de 107 142 actions de la Société (émises le 6 octobre 2022 et évaluées à 11 786 \$). Certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 1 %.

Le 6 mars 2023, la Société a signé une convention d'option définitive avec SOQUEM lui accordant un droit d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Skyfall après une période de 2 ans à compter du 1er avril 2023, en remplissant les conditions suivantes:

1. Financement de travaux d'exploration totalisant 2 500 000 \$ selon l'échéancier suivant :
 - a. 500 000 \$ avant le 31 mars 2023 (complété) ;
 - b. un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ avant le 1er avril 2024 ; et
 - c. un montant supplémentaire de 1 000 000 \$ avant le 1er avril 2025.
2. Paiements en espèces à la Société totalisant 350 000 \$ selon l'échéancier suivant :
 - a. 50 000 \$ à la signature de l'entente définitive (reçu);
 - b. 75 000 \$ au plus tard le 1^{er} avril 2023 (reçu);
 - c. 100 000 \$ au plus tard le 1er avril 2024 ; et
 - d. 125 000 \$ au plus tard le 1er avril 2025.

La Société est l'opérateur.

Travaux d'exploration

Le projet Skyfall est situé à environ 40 km à l'est des dépôts aurifères de Windfall, détenus par Osisko, et de Barry et de Gladiator détenus par Bonterra Resources, dans un secteur sous-exploré de la ceinture volcanique d'Urban-Barry. Le projet est couvert par un empilement de roches volcaniques recoupées par des failles sub-parallèles à la stratigraphie ou d'orientation nord-nord-est auxquelles la minéralisation aurifère est souvent associée dans le secteur. Le projet s'étend à l'échelle d'un district d'une longueur de plus de 47 km dans la partie est de la ceinture d'Urban-Barry, où on retrouve notamment le projet à haute teneur Windfall actuellement en phase de mise en valeur (3,2 M oz Au réserves probables, 4,1 M oz Au ressources mesurées et indiquées et 3,3 M oz Au ressources présumées, selon l'étude de faisabilité publiée le 28 novembre 2022). *(A noter que les minéralisations retrouvées à Windfall peuvent ne pas être représentatives des minéralisations qui pourraient être identifiées sur le projet Skyfall).*

Sur la base des résultats préliminaires de prospection, de cartographie, des résultats géochimiques et de l'interprétation géophysique, la reconnaissance d'un environnement de roche hôte géologiquement favorable pour un potentiel de nickel, cobalt et PGE a été reconnu. Une nouvelle séquence majeure de 47 km de séquence mafique-ultramafique non cartographiée a été confirmée par des signatures géophysiques, géochimiques et l'observation de textures volcaniques primaires telles que des spinifex, écoulement différencié et sill ultramafique. L'identification de ce nouveau contexte géologique est une avancée importante dans la compréhension et les stratégies d'exploration à venir à Skyfall qui pourraient conduire, en plus de son potentiel aurifère, à la mise en évidence d'un potentiel minéral plus diversifié.

L'identification récente de ce nouvel environnement géologique et son potentiel n'était pas reconnus sur la propriété Skyfall. C'est ce changement de potentiel géologique qui a convaincu l'équipe de SOQUEM d'entrer en partenariat avec Vior pour faire progresser rapidement la compréhension de ce nouveau potentiel à Skyfall. Depuis la signature définitive de l'entente d'option avec SOQUEM, un levé VTEM par hélicoptère a été complété afin de définir les environnements géophysiques les plus propices au développement de minéralisations nickélifères.

Des équipes de terrain ont été mobilisées cet été afin d'initier le tout premier programme de reconnaissance à grande échelle visant la validation des anomalies VTEM pour le nickel. Toutefois, en raison des incendies de forêt, le programme a dû être temporairement suspendu après seulement une semaine de prospection sur le terrain. Les résultats préliminaires de ce travail ont malgré tout confirmé que les anomalies VTEM présentent une forte corrélation avec les conducteurs riches en sulfure à la surface, confirmant que les anomalies VTEM représentent un excellent outil pour mener une exploration de surface efficace dans la recherche de minéralisations de nickel à Skyfall. À la levée des restrictions, l'équipe de terrain est retournée à Skyfall en début août pour reprendre les travaux d'exploration sur une période de deux semaines. Deux à trois semaines supplémentaires sont aussi prévues cet automne afin de compléter la première phase de ce programme d'exploration de terrain.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

Les prochaines phases d'exploration du projet à Skyfall seront déterminées suite à la réception et à l'interprétation des résultats d'analyse des travaux réalisés au cours de l'été/automne 2023.

3.10 Autres propriétés – Québec

La propriété Vezza-Noyard est située dans les extensions directes en profondeur de la Mine Vezza de Ressources Nottaway inc. (« Nottaway »), laquelle a bénéficié, en 2015 et 2016, d'un financement de 10 M\$ de la part de Redevances Aurifères Osisko Itée (« Redevance Osisko) en contrepartie d'un NSR de 5 % et d'une participation aux bénéfices nets (« NPI ») de 40 %. Redevance Osisko a reçu des paiements de redevances de la part de Nottaway jusqu'à la fermeture de la mine en 2019. Une ressource aurifère encore non exploitée se trouve encore sous le niveau 650 de la mine Vezza, laquelle semble se prolonger en profondeur en direction de la propriété Vezza-Noyard, laquelle constitue une position stratégique pour la Société.

Pour la propriété Domergue, voir la section 3.8.

Vior procède régulièrement à l'évaluation de projet, la génération de nouveaux modèles géologiques pouvant mener au processus d'acquisition de claims ou de partenariat avec d'autres sociétés du secteur de l'exploration minière. Considérant la difficulté et la compétition afin de générer des propriétés cohésives, Vior ne divulguera pas ou n'identifiera pas certaines de ses propriétés jusqu'à ce que la propriété soit assemblée ou consolidée.

3.11 Tonya – Nevada, États-Unis

Le 27 mars 2023, la Société a mis fin à l'entente signée le 14 mars 2018 avec Michiels Family Associates, Inc. et Whitred Holdings, LLC, qui prévoyait l'acquisition des droits de surface de la propriété Tonya. En date du 17 mai 2023, la Société a avisé Gold Range Company LLC qu'elle mettait fin à l'entente relativement au bail minier daté du 28 juillet 2017. Ainsi, au 31 mars 2023, la Société a radié les coûts d'acquisition et les frais d'exploration de la propriété Tonya pour un montant total de 536 941 \$.

Au 30 juin 2023, Vior USA ne détient pas de participation dans une propriété minière.

3.12 Vision à long terme

La Société bénéficie d'une bonne situation financière et ses dirigeants s'assurent de l'avancement et le suivi des projets en cours tout en évaluant plusieurs autres opportunités externes qui visent à bonifier la valeur de ses actifs. La Société est toujours à la recherche de partenaires potentiels pour travailler certaines de ses propriétés minières. Le processus est toujours en cours et des discussions ont été amorcées avec des partenaires potentiels.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	T4-2023	T4-2022	Exercice 2023	Exercice 2022
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Honoraires facturés à des partenaires	14 459	188	73 155	1 409
Charges				
Salaires et avantages sociaux	92 124	85 937	357 654	344 698
Honoraires professionnels et de consultation	85 530	64 139	209 914	174 535
Frais réglementaires	8 354	4 847	57 284	54 473
Loyer et frais de bureau	16 485	13 944	60 412	49 377
Communication, conférences et relations avec les actionnaires	52 049	61 274	152 425	282 493
Rémunération à base d'actions	21 428	9 490	108 902	70 911
Frais de déplacement	1 506	4 454	15 392	14 902
Recherche de propriétés minières	220	-	4 818	8 889
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11 997	11 997	47 988	47 988
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	17 236	31 444	555 041	31 444
	306 929	287 526	1 569 830	1 079 710
Autres produits (charges)				
Intérêts	28 441	4 547	62 443	10 896
Gains sur paiement d'option de biens miniers	91 000	-	91 000	-
Variation de la juste valeur - actions cotées et autres investissements	(64 684)	(505 905)	(53 962)	(1 813 567)
Désactualisation – prêt et obligations locatives	(4 184)	(4 766)	(17 618)	(20 250)
	50 573	(506 124)	81 863	(1 822 921)
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	(241 897)	(793 462)	(1 414 812)	(2 901 222)
Recouvrement d'impôt différé	133 818	206 013	266 933	498 435
Résultat net et global	(108 079)	(587 449)	(1 147 879)	(2 402 787)

4.1 Discussion sur les résultats de l'Exercice 2023

Les honoraires facturés de 73 155 \$ sont en lien avec l'entente sur Skyfall signée en mars 2023 avec SOQUEM.

Tous les paiements sur entente d'option reçus de Stria pour 91 000 \$ (Section 3.7) sont enregistrés aux résultats, car la propriété Mirabelli a été entièrement radiée durant l'Exercice 2021

Les charges opérationnelles ont augmenté et les principales variations peuvent être expliquées ainsi:

- Communication, conférence et relations avec les investisseurs. Différentes initiatives avaient été entreprises durant l'Exercice 2022 et certaines n'ont pas été renouvelées durant l'Exercice 2023.
- Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés.
 - Durant l'Exercice 2023, la Société a décidé d'abandonner la propriété Tonya au Nevada et procédé à sa radiation pour 539 372 \$. Les claims de Lac Merlin ont expiré et une radiation de 7 423 \$ a été enregistrée. Finalement, certains claims ont été abandonnés sur les propriétés Foothills et Skyfall et la Société a procédé à une radiation partielle de ces propriétés pour 4 027 \$ et 4 219 \$ respectivement.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

- Durant l'Exercice 2022, la Société a décidé d'abandonner les claims de Belmont et procédé à sa radiation pour 29 320 \$ et d'autre part, certains claims ont été abandonnés sur les propriétés Foothills et Skyfall et la Société a procédé à une radiation partielle de ces propriétés pour 533 \$ et 1 591 \$ respectivement.

Les produits d'intérêt ont augmenté grâce à l'augmentation des placements à 1 359 250 \$ et CPG flexible à 960 600 \$ (500 000 \$ et 200 000 \$ au 30 juin 2022) ainsi qu'à une augmentation des taux d'intérêt variant de 3,85 % à 5,12 % (2 % à 3,45 \$ au 30 juin 2022).

Pour la variation de la juste valeur - actions cotées et autres investissements, voir les sections 2.5 et 2.6.

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 266 933 \$ (498 435 \$ durant l'Exercice 2022) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives.

4.2 Discussion sur les résultats du T4-2023

Tous les paiements sur entente d'option reçus de Stria pour 91 000 \$ (Section 3.7) sont enregistrés aux résultats, car la propriété Mirabelli a été entièrement radiée durant l'Exercice 2021

Variation de la juste valeur – actions cotées et autres investissements. La Société détient 3 642 500 actions de Ridgeline dont la valeur est de 0,205 \$ par action au 30 juin 2023 alors que la valeur au 31 mars 2023 était de 0,225 \$ par action pour une variation défavorable de 72 850 \$ (favorable de 491 738 \$ durant le T4-2022). Les 141 666 actions de Prospector détenues par la Société ont une valeur de 0,14 \$ par action au 30 juin 2023 alors que la juste valeur était de 0,16 \$ par action au 31 mars 2023 pour une variation défavorable de 2 834 \$ (14 167 \$ durant le T4-2022). Les 200 000 actions de Stria ont une valeur de 0,26 \$ par action alors qu'elles ont été évaluées à 0,205 lors de leur réception en mai 2023 pour une variation favorable de 11 000 \$.

Un recouvrement d'impôt différé (élément non monétaire) de 133 818 \$ (206 013 \$ durant le T4-2022) a été comptabilisé pour refléter l'amortissement en proportion des travaux effectués de l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives émises en mars 2023 (octobre et décembre 2021 durant le T4-2022).

5. SOMMAIRE DE L'INFORMATION TRIMESTRIELLE

Pour les huit trimestres les plus récents :

	T4-2023	T3-2023	T2-2023	T1-2023
	\$	\$	\$	\$
Produits	14 459	58 696	-	-
Bénéfice net (perte nette)	(108 079)	(806 932)	(98 971)	(198 891)
Résultat de base par action	(0,001)	(0,010)	(0,000)	(0,002)
Trésorerie et équivalents				
de trésorerie	2 214 511	3 155 630	1 050 793	1 538 388
Actions cotées	818 546	842 230	895 450	775 754
Biens miniers	6 188 494	5 807 321	6 251 937	5 869 500
Actif total	10 982 167	11 532 053	9 380 248	9 442 284
Capitaux propres	9 613 732	9 696 755	9 007 730	8 949 013

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	T4-2022	T3-2022	T2-2022	T1-2022
	\$	\$	\$	\$
Produits	4,735	2 282	2 997	2 291
Bénéfice net (perte nette)	(587 449)	(310 018)	(420 167)	(1 239 573)
Résultat de base par action	(0,007)	(0,004)	(0,003)	(0,017)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 325 421	1 500 637	2 124 644	853,143
Actions cotées et autres investissements	831 508	1 337 413	1 500 725	1 685 275
Biens miniers	5 610 541	5 083 346	4 417 430	3 682 211
Actif total	9 064 890	9 679 130	9 889 169	7 930 115
Capitaux propres	8 037 144	8 581 969	8 672 851	7 332 417

Faits saillants et principales variations:

- T4-2023 :
 - Mirabelli : signature d'une convention d'option avec Stria.
 - Belleterre Minéraux Critiques : premier programme régional d'exploration sur le terrain au printemps/été 2023 afin de mieux définir les zones les plus prometteuses pour le lithium.
- T3-2023 :
 - Clôture de financements accréditifs de 2 500 000 \$ en mars 2023.
 - Abandon de la propriété Tonya et radiation de 539 372 \$.
 - Jalonnement de Belleterre Minéraux Critiques
 - Skyfall : signature d'une convention d'option avec SOQUEM et important levé VTEM par hélicoptère complété afin de définir les environnements géophysiques les plus propices au développement de minéralisations nickélicifères.
- T1-2023 :
 - Clôture de financements d'unités 1 333 940 \$ en juillet 2022.
- T4-2022 :
 - Belleterre : programme de forage phase II complété de 4 197 m sur 10 trous.
- T2-2022 :
 - Travaux sur Belleterre : programme de forage phase I complété de 3 857 m sur 5 trous.
 - Clôture de financements accréditifs de 1 491 736 \$ en octobre 2021 et 800 910 \$ en décembre 2021.
- T1-2022 :
 - Belleterre : signature d'une convention d'option avec Osisko pour la propriété Blondeau-Guillet.
 - Travaux sur Ligneris : programme d'échantillonnage de till.
 - Travaux sur Skyfall : campagne de reconnaissance et de prospection géologique incluant de l'échantillonnage de roche et de till.

6. LIQUIDITÉS

La direction est d'avis qu'avec un fonds de roulement de 3 378 804 \$ au 30 juin 2023, la Société pourra continuer ses activités et gardera ses propriétés à jour pour au moins les douze prochains mois. L'exploration et la mise en valeur complète de certaines propriétés minières pourraient nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par des placements privés. Il n'y a aucune assurance que ces financements seront disponibles au moment opportun ou obtenus à des termes favorables à la Société. La Société pourrait avancer l'exploration et la mise en valeur des propriétés via des participations dans des coentreprises ou des ententes d'option.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

La Société a complété des placements privés de 1 133 940 \$ en juillet 2022 et de 2 500 000 \$ en mars 2023. D'autre part, la Société détient au 30 juin 2023 des actions dans Ridgeline, Prospector et Stria qu'elle peut vendre sur la Bourse si elle le désire ou si elle a besoin de liquidité. La Société prévoit se départir de ces actions à court terme de façon ordonnée, compte tenu des opportunités qui se présenteront sur le marché.

	Prévision Exercice 2024
	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements - 30 juin 2023	3 574 000
Budget d'exploration payé par Vior	(2 123 000)
Acquisition et maintien des propriétés	(159 000)
Charges opérationnelles, excluant les items non monétaires	(847 000)
Produits d'intérêts	93 000
Placement privé prévu, sujet aux conditions du marché	1 500 000
Frais d'émission d'actions	(45 000)
Remboursement des prêts	(40 000)
Honoraires de gestion	10 000
Paieement sur option reçu de partenaire	100 000
Crédits miniers années précédentes	106 000
Variation éléments du fonds de roulement	(64 000)
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements prévus au 30 juin 2024	2 105 000 ¹⁾

1) Inklus un solde de 591 000 \$ de travaux sur les minéraux critiques qui sera complété avant le 31 décembre 2024, conformément aux obligations de financement accreditif.

Le budget d'exploration de Vior prévu se détaille comme suit :

	Prévision Exercice 2024
	\$
Belleterre Or	1 124 000
Belleterre Minéraux Critiques	731 000
Foothills, phosphate et rutile	224 000
Autres	44 000
Budget d'exploration prévu, payé par Vior	2 123 000

7. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Le régime d'Options vise à servir d'incitatif aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui seront récompensés la création de valeur et le succès de la Société ainsi qu'à promouvoir la détention d'actions ordinaires de la Société. Il n'y a pas d'indicateur de performance lié au régime relativement à la rentabilité ou à la gestion des risques.

Le 31 octobre 2022, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de 5 775 900 à 9 184 000 du nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'Option et cette modification a été approuvée par la Bourse. Au moment de l'octroi d'Options, le conseil d'administration fixe le prix de levé lequel prix ne doit pas être inférieur à la valeur marchande. Les Options sont exerçables sur une période maximale de dix ans après la date d'octroi. Les Options sont normalement acquises lors de leur octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

8. ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan au 30 juin 2023.

9. TRANSACTION ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des affaires :

- Une société contrôlée par Ingrid Martin, cheffe de la direction financière, a facturé des honoraires de comptabilité de 108 992 \$ (111 408 \$ durant l'Exercice 2022) dont 31 549 \$ (32 470 \$ durant l'Exercice 2022) pour son équipe;
- Au 30 juin 2023, le montant dû aux parties liées s'élevait à 3 921 \$ (4 869 \$ au 30 juin 2022).

10. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Voir Section 3.1.1 sur les actions émises à Osisko dans le cadre de l'entente d'option sur la propriété Blondeau-Guillet.

11. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Pour les nouvelles normes comptables, veuillez vous référer à la note 3 des États Financiers du 30 juin 2023.

12. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principaux jugements et estimations comptables sont détaillés dans les États Financiers du 30 juin 2023 à la note 4.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour la description des instruments financiers et des risques y étant associés, veuillez vous référer aux notes 3.2 et 19 des États Financiers du 30 juin 2023.

14. FACTEURS DE RISQUES

Les énoncés suivants présentent un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la Société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la Société.

14.1 Risques inhérents à l'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées auront une ressource économique ou seront ultimement développées en mines productrices.

Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenu ou de retour sur investissement et il n'y a aucune assurance qu'elle va générer des revenus, opérer de façon profitable ou donner un retour sur investissement dans le futur.

14.2 Titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales inconnues des premières nations ou des gouvernements, ou au non-respect de dispositions réglementaires.

14.3 Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société peut obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

14.4 Compétition

L'industrie minière est hautement compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec certaines compagnies possédant de plus grandes ressources financières et habiletés techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

14.5 Règlements environnementaux

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncée de temps à autre par les agences gouvernementales. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, dirigeants et employés. Le coût de conformité aux changements ou les règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

14.6 Conflits d'intérêts

Certains administrateurs ou dirigeants de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations pourraient provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs et dirigeants de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société.

14.7 Besoins en capitaux

L'exploration et le développement des propriétés de la Société exigeront du financement supplémentaire. Les sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et la vente des actions cotées qu'elle détient. Il n'existe aucune assurance que de tels financements futurs seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la Société et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

14.8 Employés clés

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants et employés clés, dont la perte pourrait avoir un effet négatif sur ses opérations.

14.9 Agence du Revenu du Canada et agences provinciales

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada ou les agences provinciales soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada ou sous tout équivalent provincial.

15. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques, qui portent sur les activités, les événements ou les développements que la société croit, présume ou prévoit se produire dans le futur, y compris, sans s'y limiter, le programme d'exploration planifié au projet Belleterre, les résultats d'exploration positifs attendus, le calendrier des résultats d'exploration, la capacité de la Société à respecter les échéances de son programme d'exploration, la disponibilité des fonds nécessaires pour poursuivre l'exploration et l'acceptation par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (« MERN ») de la demande d'abandon des deux concessions minières déposée par 9293-0122 Québec inc., constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « ferait », « devrait », « s'attendre », « prévoir », « estimer », « croire », « avoir l'intention », « avoir », « plan » ou « projet », y compris les formes négatives de ces termes ou d'autres variantes de ces termes ou d'une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont un grand nombre échappent à la capacité de contrôle ou de prédiction de la Société, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Société s'écartent sensiblement de ceux qui sont annoncés dans les énoncés prospectifs.

Divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels s'écartent sensiblement des attentes actuelles, notamment le non-respect des dépenses d'exploration prévues, estimées ou planifiées, l'éventualité que les résultats d'exploration futurs ne soient pas conformes aux attentes de la Société, les conditions générales du marché et de l'économie, les fluctuations des marchés mondiaux de l'or, la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée et d'équipements suffisants, les modifications apportées aux lois et aux exigences d'octroi de permis, les conditions météorologiques imprévisibles, les contestations des titres miniers détenus par la Société, les risques environnementaux, le refus du MERN d'accorder la demande d'abandon des deux concessions minières déposée par 9293-0122 Québec inc. ainsi que les risques identifiés dans le rapport de gestion annuel de la direction de la Société.

Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés s'avèrent inexacts, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits et, en conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société ait tenté d'identifier les risques, les incertitudes et les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels s'écartent sensiblement des prévisions, et il peut y avoir d'autres facteurs imprévisibles faisant en sorte que les résultats ne sont pas conformes à ceux qui étaient envisagés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention et n'assume aucune obligation de faire des mises à jour de ses énoncés prospectifs, sauf dans la mesure où les lois applicables l'exigent.

Le 18 octobre 2023

(signé) Mark Fedosiewich

Président et chef de la direction

(signé) Ingrid Martin

Cheffe de la direction financière